



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
BEAUREGARD**

Mardi 7 décembre 2021

Archives départementales

À l'ordre du jour :

- Présentation de la nouvelle charte de la démocratie locale et des modalités de mise en œuvre du renouvellement du conseil de quartier
- Actualité des études, aménagements et constructions sur les 3 ZAC
 - ZAC Beauregard
 - ZAC Beauregard-Quincé
 - ZAC Porte de Saint- Malo
- Présentation des nouvelles orientations de la Porte de Saint-Malo (société Territoires)

Accueil par Christophe Fouillère, élu de quartier et André Demay, habitant co-président du conseil de quartier.

Christophe Fouillère rappelle les temps de concertation organisés durant l'année 2021 malgré les contraintes sanitaires (notamment la stratégie de sécurité, la charte de la démocratie locale).

Il remercie les membres du conseil de quartier engagés ces dernières années et plus particulièrement André Demay, co président, pour son investissement.

Il souligne les débats constructifs entre élus, services et habitants autour de thématiques définies ensemble, sur des projets organisés directement par la Ville ou Territoires, soit sur des demandes formulées par des habitants.

André Demay remercie l'élu de quartier. Il constate et regrette le peu de personnes présentes. Il souhaite que des solutions soient trouvées pour attirer de nouveaux publics aujourd'hui non représentés. Beauregard est un quartier en construction accueillant toujours de nouveaux habitants ; il est peut-être différent des autres quartiers mais cette explication ne suffit pas. Il propose de mieux travailler la question de l'information.

1) Présentation de la charte de la démocratie locale et des modalités de mise en œuvre des nouveaux conseils de quartier (Stéphane Lenfant, responsable du service participation citoyenne, Ville de Rennes)

Cf power point

Remarques des participants et réponses de la Ville

- Sur la dotation financière du conseil de quartier, il est rappelé que le futur conseil de quartier qui se réunit deux fois par an, ne pourra pas être l'instance adaptée pour instruire les demandes associatives présentées tout au long de l'année à la direction de quartiers. Il est répondu que la charte définit des principes ; le conseil de quartier est désigné comme l'instance décisionnaire. Mais ces principes pourront être adaptés si les membres le décident afin de préserver une réactivité dans son fonctionnement.
- Sur les questions liées à l'intérêt et l'organisation du tirage au sort des membres du nouveau conseil de quartier, il est précisé que plusieurs méthodes sont possibles : soit la source de la liste électorale (mais qui est incomplète en ne recensant par exemple que les résidents français), soit l'appel à un prestataire qui, via des opérateurs téléphoniques, sollicite des publics spécifiques sur une aire géographique déterminée. C'est bien cette dernière méthode qui est privilégiée car elle permet de rechercher la diversification de la participation et l'appel à des catégories de population peu présentes actuellement dans l'instance. Les jurys citoyens sont constitués ainsi et pour le projet de parking sur la Vilaine, cela a permis de représenter à la fois les habitants du centre-ville, de Rennes et de la Métropole.

- Il y a débat entre des participantes sur l'implication des bailleurs sociaux dans la démarche : pour l'une, elle facilite la diversification des publics ; pour l'autre, le bailleur ne peut être intrusif et se mêler de la vie privée des locataires.

Un bailleur social est généralement un bon relais d'information.

- Sur la création d'un ou deux conseils de quartier dans le secteur Villejean/Beauregard, il est rappelé qu'en début de mandat, les élus ont discuté de cette question et ont décidé de maintenir un conseil à Villejean et un conseil à Beauregard.
- Sur la confusion créée pour certains habitants de Beauregard qui votent à Saint-Martin et participent au conseil de quartier Beauregard, il est répondu que les quartiers ont été définis dans des limites administratives (ex : iris de l'Insee et circonscriptions de l'action sociale). L'adhésion à un conseil de quartier doit se fonder sur le vécu de la personne. La partie Est de Beauregard est bien intégrée historiquement au quartier Saint-Martin mais les résidents fréquentent généralement les équipements et commerces de Beauregard. À terme, il faudra prendre en compte les mutations urbaines du secteur. Dans l'attente, la direction de quartiers est l'interlocuteur unique pour Villejean, Beauregard et Saint-Martin et les deux élus de quartier se rencontrent régulièrement pour évoquer les dossiers en frange des deux quartiers

Par contre, il y aura une vigilance à avoir sur l'organisation du tirage au sort.

L'élu de quartier conclue la séquence en invitant les habitants en février 2022 à discuter tous les points évoqués au cours de la présentation et former ainsi le nouveau conseil de quartier de Beauregard. Des groupes projets pourront être mis en place sur l'urbanisme, les mobilités, l'animation et la vie sociale.

2) Actualité des études, aménagements et constructions sur les 3 ZAC (Beauregard, Quincé, porte de Saint-Malo) et présentation des nouvelles orientations de la Porte de Saint-Malo par Stéphanie Locussolle de Rennes Métropole et Philippe Clément de la société Territoires.

Cf Power point

Remarques des participants et réponses de Territoires et de la Ville.

- Est soulevée la question de l'insuffisance du stationnement dans le secteur Malraux avec la réorganisation de l'offre proposée. Il est difficile de recevoir des invités car ils ne peuvent stationner. Il est précisé que les trois secteurs à construire au Nord de la rue Aurélie de Nemours seront traversés de voiries qui proposeront du stationnement mais cela n'entraînera pas une augmentation significative de l'offre au vu du nombre de logements livrés. Généralement, plus de places aménagées signifie toujours plus de voitures en circulation ou en stationnement dans le quartier.

- Les nouvelles constructions donnent l'impression de diminuer l'espace réservé au parc champêtre. Il est répondu que le modèle de la ZAC permet de définir très en amont les orientations urbaines. Les constructions projetées étaient donc déjà connues il y a plusieurs années. Il serait préférable de dire que l'aménageur construit en bordure du parc et non dans le parc. Et ce parc champêtre sera bien livré dans les dimensions initialement prévues d'ici un an.
- Sur le secteur Porte de Saint-Malo, il est précisé qu'un troisième parc sera aménagé le long de la rue de la Robiquette. Les habitants seront invités à participer à une concertation pour dire ce qu'ils attendent de ce nouvel espace en termes d'intentions et d'esquisses.
- Des programmes immobiliers hors ZAC sont construits route de Saint-Malo. Un forum urbain sera organisé le 29 janvier prochain. Les rennais sont invités à rencontrer les aménageurs et promoteurs. À titre d'exemple, un projet immobilier est en cours d'étude sur le site du magasin 4 Pieds. Ce magasin serait maintenu sur place ; d'autres surfaces commerciales seront proposées ainsi que du logement en étages.
- Est soulevée la question de l'engorgement du secteur Saint-Malo par les voitures avec les difficultés d'accès à Grand Quartier ou d'accès à la rocade. Il est précisé qu'une étude urbaine est menée dans un périmètre allant de la Porte de Saint-Malo jusqu'au canal Saint-Martin dénommé "ZA Nord Coteaux de l'Ille", que la problématique de la circulation doit être traitée à une échelle plus large et en prenant en compte une réorganisation des transports en commun et la mise en service d'ici 2030 de lignes de Tram-bus ainsi que des cheminements doux (vélos et piétons). Deux lignes de Tram-bus (bus en site propre) pourraient permettre à terme aux automobilistes de privilégier un stationnement hors rocade par exemple, puis rejoindre, par ce transport, une station de métro.
- Est posée la question de la construction de parkings relais hors rocade au vu de construction d'immeubles de bureaux sur la route de Montgermont après Grand Quartier et le pont de la rocade. Il est indiqué que le projet de tram bus pourrait prévoir justement des parcs relais sur Saint-Grégoire, près de la zone Alphasis.
- Est signalé le danger pour les cyclistes d'emprunter les giratoires de la route de Saint-Malo. Il est répondu que l'étude urbaine conduite par Claire Shorter, urbaniste, sur la ZA Nord-Coteaux de l'Ille préconise de limiter autant que possible les giratoires en intra rocade. Par ailleurs, une ligne expresse vélo entre Montgermont et Rennes est également projetée.

En conclusion, Christophe Fouillère remercie l'assemblée et invite les participants au forum urbain du 29 janvier. Une information plus détaillée sera adressée par la direction de quartiers notamment via la Newsletter.

Il propose à ceux qui le souhaitent de visiter l'Hôtel de Ville le 16 décembre 14H30 (inscriptions en lien avec le Cadran).

Il indique que la cérémonie de vœux sur Beauregard est prévue le 8 janvier à 11h au Cadran. (Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, la cérémonie des vœux est annulée)

Enfin, il rappelle ses permanences, au Cadran, un mercredi par mois de 18h à 19h.